

Le Sténographe Canadien

Canadian Shorthand Journal

Le Sténographe Canadien,

Publié tous les mois par Jos. C. La Rochelle.

Abonnement - - \$1.00 par année.

Toutes communications concernant l'administration et la rédaction du journal doivent être adressées comme suit:

Le Sténographe Canadien,

MONTREAL, Canada.

Canadian Shorthand Journal

Published monthly by Jos. C. La Rochelle.

Yearly subscription \$1.00 in advance.

For all communications concerning Editorial or Business Department, address:

Canadian Shorthand Journal,

MONTREAL, CAN.

15e Année.

MONTREAL, 15 AVRIL 1903.

No 2.

AUX TOUT PETITS

Dans notre livraison du mois dernier nous déclarions applaudir des deux mains à la décision de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, tendant à rendre la sténographie obligatoire dans les écoles sous son contrôle.

Qu'il nous soit permis aujourd'hui, d'entretenir plus spécialement les "jeunes" et leur faire entrevoir les résultats qu'ils pourront obtenir en se livrant à l'étude de cet art si nécessaire.

Tout d'abord, nous tenons à les rassurer, car, il y en a quelques-uns qui, certainement, ne voient pas sans appréhension l'entrée d'une nouvelle matière dans les programmes qu'ils trouvent déjà bien assés chargés.

Il n'y a pas lieu de s'effrayer: la sténographie est bien facile à apprendre et nous pourrions vous dire par expérience, que sur cent enfants qui l'étudiant, 99 le font avec goût; ils y trouvent pour ainsi dire une récréation.

C'est déjà quelque chose que de s'instruire en s'amusant, mais ce ne serait pas suffisant si le résultat obtenu n'était pas en rapport avec le temps dépensé.

Or, ne l'oubliez pas, les quelques heures que vous emploieriez à acquérir la connaissance de l'art abrégatif,

vous les compenserez des milliers de fois au fur et à mesure que vous avancerez dans ces études; et, quand il vous sera donné de suivre plus tard les cours des classes supérieures, voir même les universités, là vous apprécierez à sa juste valeur le petit effort qu'il vous aura fallu faire dans vos premières années d'études.

Demandez aux étudiants des diverses facultés, combien de fois ils ont regretté de ne pouvoir fixer sur le papier les cours ou partie des cours de leurs professeurs; ils se trouvent obligés de recourir à des livres qui ne leur donnent pas, les développements qu'un maître habile et consciencieux leur a exposés à dessein, dans un langage parfait mais scientifique, mais certainement plus compréhensible.

Ceci est tellement vrai, qu'il y a quelques années, un jeune homme, bon sténographe, s'inscrivait comme étudiant dans une université d'une grande ville américaine, il n'avait pas l'intention de se livrer à la pratique de la loi, mais il avait pris ce parti pour avoir ses entrées aux cours: ce jeune homme prenait consciencieusement les cours des professeurs et rentrait chez lui il les déchiffrait, les imprimait et les vendait à ses camarades moins heureux que lui, qui n'étaient pas capable